



## COMITÉ ASSURER LA GESTION DES EAUX

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 8 MARS 2022 EN MODE HYBRIDE (SALLE PUBLIQUE ET VISIOCONFÉRENCE)

- Présences :
- Mme Geneviève Auclair, conseillère municipale et vice-présidente du Comité
  - M<sup>e</sup> François Bélisle, conseiller municipal et président du Comité
  - M. Simon Boudreau, citoyen
  - M. Dominique Martel, citoyen
  - Mme Sabrina Roy, conseillère municipale
  
  - Mme Pascale Albernhe-Lahaie, conseillère municipale
  - M. Éric Angers, directeur – Gestion des eaux et des immeubles (arrivée : 14 h 33)
  - Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale
  - Mme France Cinq-Mars, directrice générale
  - M. Daniel Cournoyer, conseiller municipal (arrivée : 14 h 38)
  - Mme Nathalie Cournoyer, directrice adjointe – Finances et trésorière (arrivée : 14 h 54)
  - M. Yves Deguire, coordonnateur – Environnement (arrivée : 14 h 54)
  - M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification
  - M. Patrice Gingras, directeur – Génie (arrivée : 14 h 32)
  - M. Marc-André Hould, attaché politique
  - Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités
  - M. Jean Lamarche, maire (arrivée : 14 h 33)
  - Mme Sonia-Karine Larocque, chef de division – Planification (14 h 32 à 14 h 53)
  - M<sup>e</sup> Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité
  - M. Benoît Plante, coordonnateur – Génie urbain (arrivée : 14 h 33)
  - Mme Nicole Raynié Basanes, attachée politique
  - Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne
  - M. Dominic Thibeault, directeur – Aménagement et développement durable (arrivée : 14 h 32)
- Absence :
- M. Richard W. Dober, conseiller municipal

---

***Il est important de préciser que ce comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.***

---

1. **Ouverture de la réunion**

L'ouverture de la réunion est faite par M<sup>e</sup> François Bélisle, président du Comité, à 14 h 31. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. M<sup>e</sup> François Bélisle demande si les membres du Comité acceptent que la réunion soit enregistrée, ce qui est le cas.

3. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 février 2022**

M<sup>e</sup> François Bélisle s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du Comité du 8 février 2022 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

[...]

**Levée de la réunion**

Il est 15 h 22 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



---

M<sup>e</sup> François Bélisle  
Président du Comité et conseiller  
municipal



---

Mme Carine Houle  
Secrétaire administrative aux commissions  
et comités